



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Un arrêté du 28 avril 2011 concernant les horaires de stationnement à Locronan, simplifie les dispositions antérieures. J'ai fait le choix de retenir seulement deux périodes dans l'année, du 1^{er} avril au 30 septembre et du 1^{er} octobre au 31 mars. Il n'y a plus aucune excuse pour ne pas les connaître ! Vous trouverez tous les détails dans ce bulletin.

Il n'y a pas de changement pour les parkings payants, ils le sont **seulement du 15 juin au 15 septembre, (3 € une seule fois pour la saison).**

Locronan est depuis 2009 classée par la préfecture, « **commune touristique** ».

Le classement en « **station touristique** » est un classement supérieur que je souhaite pour la commune, il nous permettrait de bénéficier d'aides supplémentaires et aussi d'une notoriété plus grande.

L'accueil, c'est de la responsabilité de tous les Locronanais, permanents ou saisonniers !

«On n'a jamais une seconde chance de faire une première bonne impression» !

Je vous souhaite à tous un bel été ainsi qu'une bonne saison touristique.

Bien cordialement.

Itronezed, Dimezelled, Aotrounez,

Gant un diferad eus an 28 a viz Ebrel 2011 diwar-benn an eurioù parkañ e Lokorn eo bet eeunaet an diferadennoù diagent. Dibabet em eus derc'hel daou brantad er bloaz hepken, eus ar 1^{añ} a viz Ebrel d'an 30 a viz Gwengolo hag eus ar 1^{añ} a viz Here d'an 31 a viz Meurzh. N'eus digarez ebet evit chom hep anavezout anezho ! Kavout a reoc'h an holl vunudoù er c'hannadig-mañ.

N'eus cheñchamant ebet evit ar parklec'hioù da baeañ : paeañ a ranker **eus ar 15 a viz Even d'ar 15 a viz Gwengolo hepken (3 € ur wech hepken evit ar sezon).**

Abaoe 2009 eo bet lakaet Lokorn da « **gumun douristel** » gant ar prefeti.

Ur rummadur uheloc'h eo bezañ rummet « **kêr douristel** » evel ma'm eus c'hoant evit ar gumun. Evel-se e c'hallfemp kaout sikourioù ouzhpenn ha muioc'h a vrud.

An degemer eo tra holl Lokorniz, ar re a labour a-hed ar bloaz hag ar re a labour en hañv hepken !

«Ne vez morse un eil digarez da ziskouez neuz vat evit ar wech kentañ» !

Hetiñ a ran deoc'h-holl un hañvezh brav hag ur sezon touristel mat.

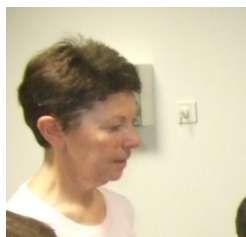
A galon ganeoc'h.

Le Maire Jean-Luc Engelmann

RÉUNION DE CONSEIL DU 14 JUIN

Présents : J-L. Engelmann, Maire ; Ch. Lecanu, M. Nicolas, Erwan Pianezza, adjoints au Maire ; J. Moullec, J-R. Lau-trou, J-Y. Le Quéau, J-F. Legault, J-N. Louboutin, P. Sauveur, A. Raison et Renée Ribeyre.

Absents excusés : S.Thibaut représentée par J. Moullec, Anne-Jouan et J-C. Mignon.



Renée Ribeyre
nouvelle adjointe
au maire

DÉMISSION D'UN ADJOINT AU MAIRE ET ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT

Anne Jouan, adjointe au maire chargée des affaires sociales a présenté sa démission de son poste d'adjoint pour des raisons familiales. Sa démission a été acceptée par le maire et le préfet. Il convient de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint. Anne Jouan étant la 3^{ème} adjointe au maire, c'est Erwan Pianezza qui devient 3^{ème} adjoint au maire.

C'est une élection à bulletin secret, à la majorité absolue, **Renée Ribeyre est élue 4ème Adjoint par 12 voix pour et un bulletin blanc : elle est immédiatement « installée ».**

Anne Jouan est absente ; Monsieur le maire souligne combien elle mérite les remerciements de tous pour tout le travail qu'elle a réalisé pendant ces trois dernières années avec compétence et dévouement.

LOTISSEMENT MUNICIPAL : CHOIX DU CABINET D'ÉTUDES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE

Une consultation a été lancée concernant le choix du cabinet d'études pour la maîtrise d'œuvre du lotissement de qualité environnementale. Les offres présentées allaient de 39 300 € HT à 68 900 € HT. La commission d'appel d'offres a procédé à l'ouverture des plis.

Le cabinet **QUEAU-L'HENAFF** a proposé un dossier attractif, mettant en avant ses réalisations locales en matière d'écolotissement, de bonnes références dans les dossiers ECOFAUR et un prix de 43 250 € HT. La commission a donc décidé de retenir ce cabinet. **Accord à l'unanimité.**

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU SERVICE EAU

Dans le cadre du renouvellement du contrat d'affermage d'eau potable, la commune de Locronan se doit aujourd'hui de faire le choix entre une délégation de service public et une régie. Il apparaît que **la délégation de service public est le choix le plus judicieux** par rapport aux attentes de la commune.

Le maire propose au conseil d'adopter le principe du recours à une procédure de délégation de service public pour l'exploitation de son service public d'eau potable, de l'autoriser à procéder à la publicité et au recueil des offres et à la négociation de celles-ci conformément aux articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. **Accord à l'unanimité.**

CRÉATION D'UNE COMMISSION DE SUIVI DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

La commission est constituée par le maire, ou son représentant, et trois membres du conseil municipal élus par le conseil. Le comptable de la collectivité et un représentant du ministre chargé de la concurrence siègent également à la commission avec voix consultative.

RÔLE ET MISSIONS DE LA COMMISSION :

- ouvrir les plis contenant les offres des candidats susceptibles d'être retenus comme délégataires d'un service public local,
- donner un avis à l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public.
- saisir l'assemblée délibérante du choix de l'entreprise auquel elle a procédé,
- transmettre au conseil municipal le rapport de la commission.

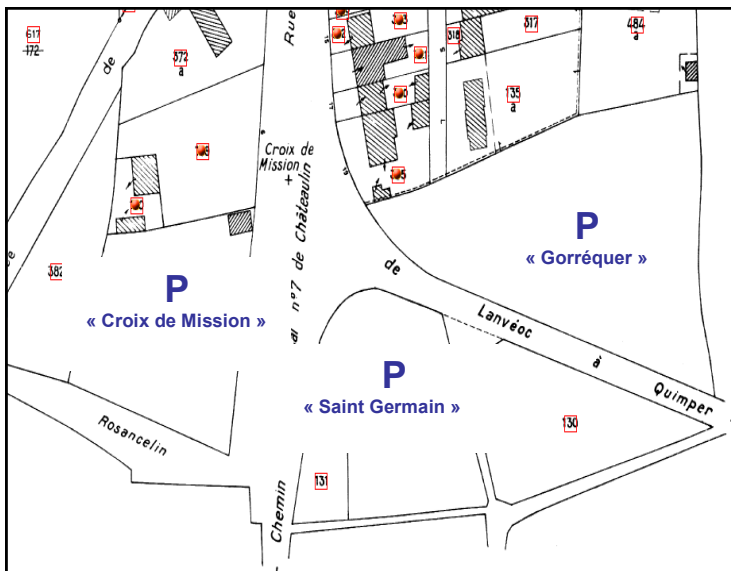
Le conseil municipal vote pour pourvoir 3 sièges :

Les membres titulaires de la Commission de délégation de service public sont les suivants :

Sièges à pourvoir : membres titulaires Ch Lecanu, J.R. Lautrou, J.N. Louboutin. Membres suppléants : A Raison, J.F. Legault, E Pianezza.

DÉNOMINATION DE PARKINGS

A l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir les noms suivants pour les parkings :



DÉNOMINATION DE LOTISSEMENTS

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir les noms suivants pour les deux nouveaux lotissements :

Pour le futur éco lotissement route du Bois du Névet : « *Le Clos du Névet* »

Pour les logements Habitat 29 rue de la Montagne : « *Les Roches* »

RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ, DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES POUR 2010 (Synthèse élaborée et présentée par Jean-Ronan LAUTROU)

EAU POTABLE (Extrait du rapport annuel 2010, sur le prix et la qualité du service public)

La population desservie est de 838 **habitants, et il y a 539 abonnés** (+0,37 % par rapport à 2009). *Le service est organisé par la commune, par la société SAUR France en affermage.*

Le captage de Kervarvarn a fourni 60 558 m³ d'eau traitée, le Syndicat Mixte de l'Aulne, 12 102 m³.

En 2010 les abonnés domestiques ont consommé 45 078 m³ soit en moyenne **147 litres par habitant et par jour ; le rendement du réseau était de 72,9 %** en 2010.

Le prix comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique **consommant 120 m³** payera 249,87 € (tarif du 1er janvier 2011, TTC) soit en moyenne 2,08 €/m³, plus **2,31 % par rapport à 2009. Approbation du rapport à l'unanimité.**

LE SERVICE ASSAINISSEMENT (Extrait du rapport annuel 2010, sur le prix et la qualité du service public) depuis le 01.01.2011, est transféré à Quimper Communauté. Il convient néanmoins de voter le rapport 2010.

Le service compte 339 abonnés. Le volume facturé a été de 26 113 m³. Pour information, pour 2011, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 169,64 € TTC (sur la base du tarif du 1er janvier 2011, soit en moyenne 1,41 €/m³, contre 273,75 € en 2010 : **baisse de 38 % par rapport à 2010. Approbation du rapport à l'unanimité.**

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Le rapport financier figure au compte administratif paru au bulletin de mars-avril. Le service est en déficit ; il a coûté plus cher que prévu. L'accès à la déchetterie de Guengat pour 2009 et 2010 a été payé sur ce même budget. De plus, des négligences de tri de la part des usagers ont entraîné une dépense plus importante que prévue (les refus de tri étant facturés).

La compétence déchets a été transférée à Quimper Communauté, qui depuis quelques années a réussi à baisser le taux de la taxe grâce à **l'amélioration du tri par chacun !**

Approbation du rapport à l'unanimité.

TARIFS DE LOCATION DE BARNUM

Un nouveau barnum est disponible ; il est plus petit que le précédent (8m x 5m = 40 m²). Le montage et le démontage plus facile seront réalisés par l'utilisateur.

Le maire propose le tarif suivant : 120 € par location. Une caution de 300 € sera également demandée.

Avis du conseil municipal : accord à l'unanimité

TARIFS DES MARCHÉS AUX ÉTOILES

Exposants participant à tous les marchés : 15 € / les 3 m. linéaires, exposants occasionnels, 25 € / les 3 m. linéaires. **Accord à l'unanimité.**

MUSÉE : LES TARIFS

Individuels	Plein tarif		2 €	
	Réduit : jeune de 12 à 18 ans, étudiant, chômeur, handicapé, groupe de + de 20 pers.		1 €	
	Gratuit : enfant de - 12 ans et Locronanais			
Groupes			De 10 à 20 personnes	Plus de 20 personnes
	Adultes	Visite guidée par un tisserand	2.50 €	2 €
	Scolaires	Visite guidée par un tisserand	2 €	1.50 €

MODIFICATION DU TABLEAU DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Compte tenu de l'élection d'un nouvel adjoint :

Commissions	Finances, Juridique, Economie locale et touristique	Travaux, Bâtiments, Voirie, Administration générale	Information - Communication	Tourisme, Culture, Animations, Relations associations culturelles	Appels d'offres	Affaires Sociales Sportives Associatives Suivi personnel	CCAS
Président	CH Lecanu	JL Engelmann	M Nicolas	E Pianezza	JL Engelmann	R Ribeyre	JL Engelmann
Membres titulaires	JL Engelmann JR Lautrou S Thibaut A Raison JF Legault	JY Le Quéau JN Louboutin A Raison JC Mignon P Sauveur	JL Engelmann JR Lautrou JF Legault S Thibaut R Ribeyre	JL Engelmann J Moullec M Nicolas CH Lecanu R Ribeyre	CH Lecanu JR LAutrou JF Legault	JL Engelmann A Jouan J Moullec JC Mignon P Sauveur	R Ribeyre A Jouan JC Mignon J. Moullec P Sauveur
Suppléants					A Raison JY Le Quéau R Ribeyre	CH Lecanu	

QUESTIONS DIVERSES :

TOITURE BÂCHÉE PLACE DE L'ÉGLISE :

Monsieur le Sous-préfet de Châteaulin a organisé une réunion le 30 mai dernier à la sous-préfecture , en présence de monsieur Pierre Alexandre, Architecte des Bâtiments de France, un représentant de la DRAC, une personne de la DDTM (ex DDE), JL Engelmann Maire de Locronan, M. Pré et son architecte M. Le Moën. Cette réunion a permis de vérifier en présence de tous les acteurs que tout était réglé du côté de l'administration. Le début des travaux de réfection le 10 octobre 2011 est donc confirmé comme date officielle de début de travaux.

Le compte rendu complet de la réunion de conseil est consultable en mairie

STATIONNEMENT, Extrait de l'arrêté du 28 avril 2011.

Le stationnement de tout véhicule à moteur est interdit :

- du 1er avril au 30 septembre, de 11h à 18h30 place de l'église, rue Lann, et place des charrettes.

- du 1er octobre au 31 mars 14h à 16h30 Place de l'Eglise.

Toute l'année, **Côté sud du Penity**, rue du Prieuré, rue Saint Maurice, rue du Four, rue des Charrettes, rue Moal, Vieille Route de Plonévez-Porzay (jusqu'à la résidence du Porzay) et Venelle Toul Prichen.

Du 15 juin au 15 septembre, les parkings de la Place du 19 mars 1962 et de Ti Lokorn sont réservés aux résidents ; le macaron « Locronan » permanent est obligatoire.

Du 15 juin au 15 septembre, de 9h30 à 18h30, le macaron permanent ou celui de l'année est obligatoire partout où le stationnement est autorisé.

L'arrêt aux endroits interdits sera exceptionnellement toléré pour la livraison de marchandises aux immeubles riverains. Il sera également autorisé pour les parents d'élèves, aux heures précises d'entrées et de sorties des écoles. Ces autorisations sont strictement limitées au temps nécessaire à ces opérations. **Les livraisons devront se faire avant 11h. L'arrêté intégral est disponible à la mairie.**

COMMUNIQUÉ DE L'OFFICE DE TOURISME

Horaires :

Juin et septembre :

- Du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
- Le dimanche de 11h à 13h et de 15h à 18h
- Jours fériés de 14h à 17h

Juillet et août :

- Du lundi au samedi de 10h à 18h
- Le dimanche et jours fériés de 11h à 13h et de 15h à 18h

A ne pas manquer cet été,

les visites guidées organisées par l'OT:

Les mardis et les jeudis, du 11 juillet au 21 août 2011.

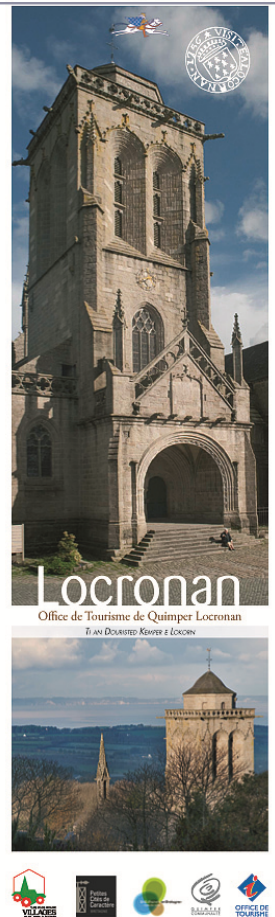
à 15h à l'Office de Tourisme, visite guidée à travers le cœur historique de Locronan, durée 1h15.

Plein tarif: 3 €, tarif réduit 2€ sur présentation du coupon remis au parking, tarif famille 5€.

Votre guide vous proposera un voyage au cœur de cette cité de granit qui fut jadis la capitale de la toile à voile.

Vous découvrirez la formidable histoire de ce site à travers les pierres, les statues mais aussi les anecdotes cinématographiques, les traditions populaires et les légendes.

Ci-contre le plan remis à nos visiteurs à l'entrée des parkings.



Ce très bel arbre de mai vient de Kergroas.

Il nous a été **offert par**
Marie-Thérèse Capronnier
que nous remercions vivement



Cérémonie du 8 mai au cimetière : Christian Lecanu lit le texte officiel pour cette journée du souvenir, en présence d'une vingtaine de personnes. Un vin d'honneur a ensuite été servi à l'Ostaliri Ti Jos.

Mardi 21 juin c'était la fête de la musique, excellente ambiance, beaucoup de monde, les groupes de musiciens se sont succédés offrant une grande diversité de styles.

Cette soirée a été aussi l'occasion de découvrir une nouvelle chanteuse, Jacqueline, pas encore très connue du grand public, mais cela ne saurait tarder !



ETAT CIVIL

NAISSANCE : le 2 juin, **Malo Toujas-Bernaté**.

DÉCÈS : le 11 avril, **Louise Pitoy** et **Mathilde Le Doaré**, le 4 mai **Marie-Thérèse Pré**.

URBANISME ET TRAVAUX

Mme T. Le Hénaff – Kerjacob, construction d'un abri en bois, accord tacite

M. et Mme J-L. Leclercq – 6 venelle Tristan, changement de couleur des portes et fenêtres.

M. J-R. Le Donge – 10 rue de la Montagne, ravalement maison d'habitation.

M. et Mme J. Le Quéau – 5 Chemin de Kervellic, ravalement maison d'habitation, accord tacite.

M. et Mme M. Sandré – route du Mez, pose d'un abri de jardin, accord tacite.

URBANISME ET TRAVAUX

LES DÉCHETS MÉNAGERS : Les changements sont en cours !

Les **conteneurs individuels** sont fournis par Quimper communauté seulement si le passage des camions poubelles est possible devant votre maison. Vous avez aussi dans ce cas des sacs jaunes pour les emballages ménagers recyclables. Dans ce cas, le réapprovisionnement en sacs jaunes se fait en mairie.

Vous étiez absent et vous avez eu un avis de passage avec un numéro de téléphone, prenez contact, il faut connaître le nombre de personnes au foyer pour déterminer la taille du conteneur qui vous sera attribué.

Le camion passait devant chez-vous et ne passe plus. Les règles de sécurité ont changé et la marche arrière est désormais interdite sur la voie publique pour ces camions.

Il reste donc obligatoirement des **conteneurs collectifs des gris et nouveauté, des jaunes !**

Tous ceux d'entre vous qui **n'ont pas de conteneur individuel déposent les sacs de déchets dans un conteneur collectif et les emballages ménagers recyclables en vrac dans le bac jaune.**

Le ramassage se fait **le lundi matin sur l'ensemble de la commune pour les bacs gris et les sacs jaunes (par 2 camions différents).**

Du **1er juin au 30 septembre** un ramassage supplémentaire est fait le vendredi matin dans le **centre de Locronan**, uniquement pour les bacs gris.

La lecture du document « **Déchets mode d'emploi** » déposé dans les boîtes à lettres permet de **faire un tri efficace qui permet de réduire les coûts !**

Reportez vous aussi à la lettre du tri sélectif N°18 de juin 2011 (disponible en mairie).

LE PLU :

Le dossier a reçu un avis favorable de la Préfecture.

Il va être soumis à **ENQUÊTE PUBLIQUE DU 18 JUILLET AU 19 AOÛT 2011.**

Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie : mardi 19 et jeudi 28 juillet 2011 de 14 h à 17 h, en août : lundi 1^{er} 14 h à 17 h, samedi 6 de 10 h à 12 h, vendredi 12 de 14 h à 17 h, vendredi 19 de 10 h à 12 h.

Le commissaire aura un mois pour rendre son rapport et ensuite le dossier pourra être, soit modifié, soit approuvé (par délibération du conseil municipal).

L'ÉCOLE ANNE DE BRETAGNE :

Le jeudi 23 juin, l'architecte et ses économistes chargés d'évaluer les coûts des travaux nous ont présenté différentes options qui nécessitent un choix à faire avec les parties concernées. Il nous faut prévoir une école évolutive qui permettra d'accueillir dans de bonnes conditions un plus grand nombre d'enfants si cela est nécessaire. Les préparatifs sont longs, mais il nous faut construire une école pour aujourd'hui et pour demain !

L'A.D.M.R. de Plogonnec

Recherche d'urgence

Des personnes pour **intervenir à domicile** sur Plogonnec, Le Juch, Guengat, Kerlaz, Locronan :
petit déjeuner, préparation de repas, courses, ménage, accompagnement.

CDD pour juillet et août. Véhicule indispensable.

Contacts : Bureau de Plogonnec : 02.98.91.84.96. ou plogonnec@admr29.org

SOIRÉE DE L'ENVIRONNEMENT LE 31 MAI

C'était une première et une réussite !

Un parcours de 7,6 km empruntant les sentiers de Locronan. La préparation a été réalisée par **Claude Ribeyre, Jean-Ronan Lautrou et Jean-Yves Le Quéau**, avec, pour certains défrichages, **l'aide de bénévoles, parmi lesquels des «marcheurs de Cornouaille»** .

Au **retour des 400 marcheurs** ! La crêpe et le cidre ont permis d'échanger des impressions. Ils étaient contents, beaucoup ont découverts les sentiers et ils reviendront !



CLUB DE LECTURE

Nous pouvons donc retenir la date du **vendredi 1er juillet** pour la rencontre du **Club de lecture** avant les mois d'été. Pour cette séance, je vous propose le lieu et les horaires suivants : chez moi, 4 venelle Tristan (c'est dans Kerjacob). Je vous propose ce lieu pour partager un moment convivial avec un apéro + grignotage si cela vous convient. Avec des horaires un peu étirés si vous êtes disponibles : - de 18h à 21h (ou plus...) **Préparez vos propositions de lectures** notamment pour avoir de bonnes idées de lectures d'été. Amicalement Anne Marie.

Anne Marie GUINARD <am.guinard@gmail.com>

« MUSÉE DU PRINTEMPS 2011 ».

Le dernier bulletin vous informait de l'évolution du musée.

L'inauguration a eu lieu le 14 mai dernier, en présence de Monsieur Olagnon, Sous-préfet de Châteaulin, Monsieur Ménard, Député, Madame Ravy, présidente de l'office de tourisme de Quimper Cornouaille et Monsieur Vighetti, directeur. Erwan Pianezza, adjoint à la culture, en nous présentant les nouveautés et la manière dont tout cela s'est mis en place grâce aux bénévoles, nous a communiqué son enthousiasme pour la vie de ce musée !



- Mardi 5 juillet 21h, Eglise, **KANERION AN ORIENT** entrée 12 €, gratuit moins de 12 ans.
- Dimanche 10 juillet, **TROMÉNIE**
- Mercredi 13 juillet, **FEST NOZ**
- Mardi 12 juillet 20h30, Eglise, **LES MOINES DE N-D DE KERGONAN**, chant grégorien, 5 €.
- Mardi 19 juillet 21h, Eglise, **JEAN-MICHEL ALHAITS, JEAN-PAUL ROLLAND**, bombarde et orgue, 12 € gratuit moins de 12 ans
- Mardi 26 juillet 21h, Espace Ti Lokorn, **TRI CONTEMPO**, musique latino, 12 € gratuit moins de 12 ans.
- Mardi 2 août 21h, Espace Ti Lokorn, **GERRY O'CONNOR & GILLES LE BIGOT**, 12 € gratuit moins de 12 ans.
- Mardi 9 août 21h, Eglise, **VOX BIGERRI - CÒR D'ÒMES DE BIGÒRRA**, 12 € gratuit moins de 12 ans.
- Mardi 16 août 21h, Eglise, **NOLWENN KORBELL ET SOÏG SIBERIL**, 12 € gratuit moins de 12 ans.
- Mardi 25 août 21h, Eglise, **MARTHE VASSALO, GILLES LE BIGOT, JEAN-MICHEL VEILLON**, 12 € gratuit moins de 12 ans.
- Mardi 30 août 21h, Ti Lokorn, **VALENTINA CASULA ET JEAN-LUC ROUMIER**, 12 € gratuit moins de 12 ans.

EXPOSITION TEMPORAIRE AU MUSÉE MUNICIPAL, EN JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE.

« CONSERVATION DU PATRIMOINE DANS UNE PETITE VILLE BRETONNE »

Les associations « Gwiad in Lokronan » et « Mémoires de Locronan » organisent une exposition sur l'évolution de Locronan de 1848 à la fin du 20ème siècle. L'entrée au musée est gratuite pour les habitants de Locronan.

Elagage

L'élagage à proximité d'une ligne électrique peut être très dangereux, pour votre sécurité, confiez ces travaux à des entreprises spécialisées ou à ERDF lors d'une campagne d'élagage.

Retrouvez conseils et précisions autour de l'élagage dans la brochure disponible dans votre mairie.

Horaires d'ouverture de la mairie

	L	M	M	J	V	S
Matin	X	10h à 12 h				
Après-midi	14 à 17 h		X	14 h à 17h		X

Le maire Jean-Luc Engelmann et les adjoints vous reçoivent sur rendez vous :

Christian Lecanu (Finances, juridique, économie locale et touristique)

Marguerite Nicolas (Information et Communication)

Renée RIBEYRE (Affaires scolaires, sociales, sportives et associatives)

Erwan Pianezza (Tourisme, culture, animations et relations associations culturelles)

mairiedelocronan@wanadoo.fr

<http://www.villedelocronan.fr>

Tel : 02.98.51.80.80 Fax : 02.98.51.81.20

Déchèteries : Quimper Nord, lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9 h 12 h 14 h 18 h ; mardi et jeudi 14 h-18 h. **Guengat** du lundi au vendredi 14 h-18 h, le samedi 9 h-12 h, 14h—18 h

CLSH : Séverine Rannou au 02.98.51.80.75.

et ou : animculture@villedelocronan.fr

Office du tourisme : www.locronan.org

Courriel : tourisme@locronan.org **Tél. :** 02.98.51.83.64.

Bibliothèque : mercredi : 17h-19h, samedi : 14h-15h30.

Ti ar Soñj : 02.98.91.73.97 www.tiarsoñj.org

A.D.M.R. Plogonnec : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, de 13h30 à 16h.. **Vos contacts** à Locronan :

M-F. Bertho 02.98.91.76.59. **et A. Jouan** 02.98.70.30.69.

Cabinet infirmier : 02.98.91.73.53

Urgences médicales : 15

Pompiers : 18, **Gendarmerie :** 17,

Taxi : 02.98.91.83.50. / 06.82.82.56.56.

Horaires d'ouverture de la poste

	L	M	M	J	V	S
Matin	X	10h30 à 11h45	10h30 à 12h			
Après-midi	14h à 15h30		X	14h à 15h30		X